

Appel à projet/propositions de la part d'organisations non gouvernementales

INSTRUCTIONS

I. CONTEXTE

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) collabore avec les populations à tous les niveaux de la société pour contribuer à bâtir des nations pouvant faire face à la crise, et initier et maintenir une croissance qui améliorerait la qualité de vie de tous. Sur le terrain dans 177 pays et territoires, nous offrons des perspectives mondiales et une vision nationale pour contribuer à autonomiser les personnes et bâtir des nations résilientes.

La présente procédure d'appel à projet/propositions est tout particulièrement liée au **projet "Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le POOL en République du Congo"** du PNUD. **L'objectif global du projet est de contribuer à la consolidation de la Paix et de la stabilité dans la région du Pool en République du Congo.**

II. OBJECTIFS ET PRODUITS OU RÉSULTATS CONCRETS ATTENDUS

L'objectif du présent appel est de **sélectionner des partenaires (Organisations de la Société Civile) en vue d'appuyer les comités et les plateformes de dialogue pour la mise en place des comités de réconciliation au niveau de chaque district du pool pour une paix durable.**

- 1) Objectif(s) global : la réconciliation et la consolidation de la paix durable dans le département du Pool à travers la création d'un environnement social apaisé dans les districts/communes affectés par le conflit de 2016-2017**
- 2) Objectif(s) spécifiques :**
 - Identifier les acteurs clés devant participer au dialogue et de réconciliation et obtenir une large adhésion des parties prenantes
 - Identifier et analyser les types de conflits dans la circonscription
 - Organiser les plateformes d'échanges et de réconciliation dans chaque circonscription qui, à terme, déboucheront sur la mise en place des comités de dialogue pérennes
 - Proposer sur la base d'identification des besoins, les types de renforcement des capacités de chaque Comité en vue de son opérationnalisation (formation, plan d'activités, équipements, etc.)
 - Proposer un modèle d'organisation de séances de Dialogues Intercommunautaires(DIC)
 - Préparer les comités à l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives communautaires en réponse aux recommandations des dialogues Intercommunautaires.

L'objectif et les produits détaillés sont définis dans les termes de référence– **Annexe I**

III. ÉLIGIBILITÉ ET CRITÈRES DE QUALIFICATION

Les paramètres qui détermineront si une organisation non gouvernementale (ONG) est éligible par le PNUD seront basés sur le modèle de demande d'information de l'ONG. Les ONG qui ont déjà soumis les informations requises dans la demande d'information ne doivent pas les soumettre de nouveau.

Modèle de demande d'information – **Annexe II**

IV. OFFRE

Offre de méthodologie, d'approche, d'assurance qualité et de plan de mise en œuvre – la présente section doit refléter les initiatives de l'ONG concernant les termes de référence en déterminant les éléments précis proposés, comment traiter les produits et résultats concrets, tel que spécifié ; en fournissant une description détaillée des caractéristiques de performance essentielle ; en déterminant le travail ou les parties du travail à sous-traiter.

De plus, l'offre doit montrer comment la méthodologie proposée répond ou excède les termes de référence, tout en assurant que l'approche correspond aux conditions nationales et à l'environnement opérationnel du reste du projet. La présente méthodologie doit être présentée dans un calendrier de mise en œuvre et une assurance qualité.

Structure et ressources en matière de gestion (personnel d'encadrement) – La présente section doit comprendre une description globale de la structure de gestion et des informations en matière de gestion concernant les ressources exigées, y compris des curriculums vitae (CV) du personnel d'encadrement qui sera désigné pour soutenir la mise en œuvre de la méthodologie proposée, définissant clairement les rôles et les responsabilités vis-à-vis de la méthodologie proposée. Les CV doivent montrer les compétences et les qualifications dans les domaines liés aux termes de référence.

V. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODOLOGIE

a) Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- 1) L'offre technique rationnelle qui comprend des mécanismes d'inclusion innovants et reproductibles pour optimiser le transfert de fonds aux bénéficiaires.
- 2) Des interventions à impact élevé ciblant et répondant directement aux besoins établis dans les termes de référence.
- 3) Le montant du budget requis pour correspondre aux capacités avérées de gestion financière et administrative.
- 4) Suivi et évaluation participative qui contribueront à créer le sentiment d'être une partie prenante parmi les bénéficiaires, afin de promouvoir la durabilité des interventions.

Résumé des formulaires d'évaluation des offres techniques		Coefficient du score	Points à obtenir
1.	Expertise de la Structure dans la conduite des activités communautaires dans les domaines de la Cohésion Sociale, de la coopération et de la sécurité transfrontaliers	40 %	40
2.	Méthodologie, planning d'intervention	30 %	30
3.	Qualifications de la Structure Structure de gestion et personnel d'encadrement	30 %	30
Total			1 00

Des sous-critères détaillés se trouvent à l'annexe 1 (TDRs).

b) Méthodologie de l'évaluation : basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe

La méthodologie basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe implique que toutes les offres ont le même prix maximum global (qui ne peut excéder un montant du budget connu et fixe), et que la sélection est axée sur la qualité des offres ainsi que sur l'approche et la méthodologie proposées de l'OSC de l'ONG. L'OSC doit fournir sa meilleure offre technique et répartition financière (dans le budget) et ceci dans un budget unique (déclarant de manière claire les bases proposées). L'évaluation de toutes les offres techniques est menée conformément aux critères d'évaluations soulignés ci-dessous, et l'institution qui obtient le meilleur score technique est choisie. Les OSC ou les ONG qui dépassent, dans leurs offres financières, le budget fixe établi, seront rejetées.

Les offres doivent refléter les besoins de la communauté dans des activités pouvant être mises en œuvre par les ONG ou les OSC. Au titre de la méthodologie basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe, l'évaluation est axée sur l'optimisation des transferts de fonds à l'utilisateur bénéficiaire dans les limites d'un budget donné.

c) Montant du budget et durée

Le montant requis dans l'offre doit correspondre aux capacités administratives et de gestion financière de l'organisation et être en adéquation avec la méthodologie proposée. La durée est indiquée dans l'annexe (TDRs).

VI. PROCÉDURE DE SÉLECTION :

Le PNUD examine les offres en cinq étapes : i) Détermination de l'éligibilité ; ii) examen technique des offres éligibles ; iii) notation et classement des offres éligibles sur la base des critères d'évaluation soulignés dans la section précédente afin d'identifier l'offre la mieux classée ; iv) éclaircissements (le cas échéant) avec l'offre la mieux classée ; et v) signature de l'Accord avec la partie responsable

VII. PROCÉDURE DE SOUMISSION

Les candidats prennent à leur charge tous les frais relatifs à la préparation et à la soumission de l'offre.

Les candidats doivent soumettre leur offre dans une enveloppe adressée à :

**Monsieur le Représentant du PNUD,
Angle Avenue cardinale Emile Biayenda (ex Foch) / Rue Behagle
B.P. 465 Brazzaville (Congo) Tél : (242) 02 282 81 57 63 / (242) 02 282 81 50 38 /
(242) 06 660 85 76 / (242) 06 667 75 99 E-mail : registry.cg@undp.org**

- **Nombre de copies : 3**

Les documents suivants doivent être soumis afin que la soumission soit considérée :

- 1) Modèle d'offre
- 2) Résumé analytique du projet
- 3) Documentation requise dans la demande d'information
- 4) États financiers vérifiés des deux dernières années, notamment le rapport de gestion et les notes de bas de pages qui accompagnent les états financiers.

Lorsque la candidature est complète et soumise, des versions révisées des documents constituant l'offre ne seront pas acceptées.

Date limite de soumission

Les offres, ainsi que les documents qui les accompagnent, doivent être soumis au plus tard le **31 octobre 2018 à 17h30**.

Les candidats potentiels doivent se référer à la « Foire aux questions » se trouvant sur la page web du PNUD. Pour toute question supplémentaire relative aux lignes directrices concernant les appels d'offres ou aux formulaires de candidature, veuillez envoyer un courriel à **ic.soumission.cg@undp.org**

Note ; le PNUD se réserve le droit de ne pas financer l'une quelconque des offres découlant du présent appel d'offres

Calendrier estimé de la compétition

Vous trouverez ci-dessous un calendrier estimé relatif à ce présent appel d'offres.

- 1- L'appel d'offres est ouvert et les documents pertinents sont mis en ligne à travers le lien http://procurement-notices-admin.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=50837
- 2- Date limite pour la soumission des offres par les organisations au titre du présent appel : **31/10/2018 à 17h30 (heure de Brazzaville)**
- 3- L'évaluation et la procédure de sélection ont lieu : mois de novembre 2018
- 4- Les candidats sélectionnés sont notifiés : mois de novembre 2018

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

Le PNUD met en œuvre une politique de tolérance zéro envers les pratiques interdites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques non déontologiques, et l'obstruction. Le PNUD est engagé dans la prévention, l'identification et le règlement de tous les actes frauduleux et les pratiques de corruption envers lui ainsi qu'envers les tierces parties impliquées dans les activités du PNUD. (Voir http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/about/transparencydocs/UNDP_Anti-fraud_Policy_French_FINAL.pdf et <http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/> pour une description complète des politiques)

Lors de la réponse au présent appel d'offres, le PNUD exige que tous les soumissionnaires se comportent de manière professionnelle, objective et impartiale, et qu'ils considèrent en tout temps les intérêts du PNUD comme primordiaux. Les soumissionnaires doivent obligatoirement éviter les conflits avec d'autres missions ou leurs propres intérêts, et agir sans considération du travail à venir. Tous les soumissionnaires dont il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit d'intérêt sont disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires, et leurs prestataires de services agréés, sont considérés comme ayant un conflit d'intérêt avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations si :

*Ils sont ou ont été associés dans le passé avec une société ou l'un quelconque de leurs prestataires de services agréés qui ont été engagés par le PNUD pour fournir des services relatifs à la préparation de la conception, des termes de référence, de l'analyse ou de l'estimation des coûts, et d'autres documents utilisés dans cette procédure de sélection compétitive ;

*Ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ; ou

*Il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion.

Dans le cas où tout doute se présente concernant l'interprétation de ce qui constitue potentiellement un conflit d'intérêt, les soumissionnaires doivent informer le PNUD de la situation et demander la confirmation du PNUD quant à l'existence, ou non, de ce conflit.

Termes de référence Sélection des organisations de la société civile, chargées d'appuyer la mise en place des plateformes de dialogue communautaires et les comités de paix dans le Pool

1. CONTEXTE:

La situation politique et sécuritaire en République du Congo s'est considérablement améliorée après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 décembre 2017 entre le Gouvernement et les représentants du Pasteur Ntumi, leader des combattants Ninjas Nsiloulous. Pour la mise en œuvre des clauses de cet accord, le Gouvernement a mis en place la Commission Adhoc Mixte-Paritaire(CAMP) de suivi de l'application de l'accord.

Pour donner suite à la requête du Gouvernement au Coordinateur Résident du SNU en novembre 2017, le Système des Nations Unies a obtenu l'appui du Bureau pour la Consolidation de la paix (PBSO), pour mettre en œuvre le « Projet conjoint de Consolidation de la Paix et démarrage du DDR. Ce projet a été signé entre le Coordonnateur Résident et le Haut-Commissaire à la Réinsertion Socio-Economique des Ex-Combattants le 21 mai 2018 et lancé officiellement le 18 septembre 2018 à Kinkala (Chef-lieu du département du Pool).

Le « Projet conjoint de Consolidation de la Paix et démarrage du DDR » stipule à travers son Résultat1, le renforcement d'**un dialogue inclusif dans le département du Pool, dans le but de contribuer à la consolidation de la paix** ». Pour atteindre ce résultat il est prévu de mettre en place des plateformes de dialogue et/ou comités fonctionnels, menant à la participation politique, à la paix et au développement

Les activités qu'implique la livraison de ce produit seront les suivantes, tel que prévues dans le document de projet :

- Renforcement des capacités du Conseil National du Dialogue (CND)
- Mise en place et renforcement des capacités des comités et plateformes de dialogue et des conditions de pérennisation des mécanismes de conciliation inclusifs incluant les jeunes et les femmes dans les localités prioritaires
- Analyse inclusive et participative des causes de la récurrence des crises dans le Pool
- Facilitation de mécanismes de dialogue au niveau local entre les groupes cibles identifiés et/ou avec les autorités locales y compris à travers la création d'un pool de facilitateurs et facilitatrices
- Création des conditions d'une participation effective des femmes dans la conduite des dialogues à tous les niveaux (local et national)

Dans l'optique donc de l'organisation des dites Plateformes, le PNUD procédera à la sélection d'organisation de la société civile disposant d'une expérience avérée dans la conduite d'activités dans les domaines (i) de la consolidation de la Cohésion Sociale au niveau local (Appuis aux infrastructures locales de paix, prévention des conflits locaux, renforcement de la confiance et de la coexistence pacifique entre les communautés, etc.); (ii) du Relèvement Communautaire (Appuis aux opportunités économiques des communautés); (iii) de l'identification, la formulation, la planification, la mise en œuvre et le suivi des projets de cohésion sociale, de relèvement communautaires et de sécurité communautaire.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION:

2.1. Objectif global :

La mission des organisations de la société civile chargées d'appuyer les comités et plateformes de dialogue dans le département du Pool vise à créer un environnement social apaisé dans les districts/communes affectés par le conflit de 2016-2017 en vue de la réconciliation et la consolidation de la paix durable dans le département du Pool.

2.2. Objectifs spécifiques :

Pour atteindre cet objectif global les OSC doivent réaliser les objectifs spécifiques suivants, au niveau de chaque circonscription :

- Identifier les acteurs clés devant participer au dialogue et de réconciliation et obtenir une large adhésion des parties prenantes
- Identifier et analyser les types de conflits dans la circonscription
- Organiser les plateformes d'échanges et de réconciliation dans chaque circonscription qui a terme déboucheront **sur la mise en place des comités de dialogue pérennes**
- Proposer sur la base d'identification des besoins, les types de renforcement des capacités de chaque Comité en vue de son opérationnalisation (formation, plan d'activités, équipements, etc.)
- Proposer un modèle d'organisation de séances de Dialogues Intercommunautaires(DIC)
- Préparer les comités à l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives communautaires en réponse aux recommandations des dialogues Intercommunautaires.

3. CONTENU DE LA MISSION –DES OSC :

La mission de chaque OSC consiste à appuyer l'implantation, l'organisation et le fonctionnement des comités et des plateformes de dialogues dans le Pool, notamment au niveau des circonscriptions administratives à elles dévolues.

A cet effet, les OSC vont exécuter les activités suivantes :

- (i) **Sensibilisation** des communautés, des leaders et des autorités locales et/ou nationales, sur la consolidation de la paix durable, la réconciliation et la cohésion sociale dans le département du Pool à travers les comités et les plateformes de dialogue ;
- (ii) **Identification des acteurs**, leaders, sages et autres personnalités susceptibles de répondre aux critères d'éligibilité à être membres des comités et des plateformes de dialogue dans et sur le Pool ;
- (iii) **Appui à l'implantation effective**, à l'organisation et au fonctionnement des comités et des plateformes de dialogue au niveau de chaque circonscription administrative ; il s'agit à cet effet de :
 - Bien expliquer les missions des Comités et des plateformes et leur composition ;
 - Proposer une méthodologie pour la mise en place
 - S'assurer de l'inclusivité du processus
 - Assurer le respect du genre dans la composition
 - Echanger avec les autorités locales sur les possibilités de formalisation des comités ;
- (iv) **Evaluation et renforcement des capacités** de chaque Comité, proposition et plaidoyer en vue de créer les conditions permissives du bon fonctionnement des comités et des plateformes (formation, planification des activités, moyens matériels et financiers, etc.) ; il s'agit à cet effet de :
 - Proposer un devis de renforcement des capacités techniques et matérielles pour l'opérationnalisation des comités (Formation et équipements) ;
 - Dégager avec le comité un plan périodique d'activités
- (v) **Encadrement** des comités dans l'élaboration et la mise en œuvre des recommandations des dialogues Intercommunautaires ; il s'agit à cet effet de :
 - Identifier les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits et aider à les intégrer dans la dynamique des comités et plateformes de dialogue ;

- Aider les comités et les plateformes à cerner les types de conflits susceptibles de freiner les initiatives de rapprochement et dégager en concertation avec toutes les parties les sujets d'échanges aboutissant à l'objet des dialogues, à l'instar des défis de la réconciliation et de la consolidation de la paix durable dans la localité et dans le Pool et des réponses à apporter à ces défis ;
 - Identifier les participants aux dialogues et
 - Expliquer au comité comment conduire les dialogues intercommunautaires en vue de recueillir les recommandations des participants
 - Susciter chez les membres l'esprit de transparence, de neutralité, ainsi que la capacité et l'initiative de mobilisation des acteurs pour la réconciliation
 - Aider à la mise en place de l'équipe d'organisation de la plateforme, notamment proposer un présidium pour la conduite des échanges ;
 - Proposer et arrêter avec les comités, une méthodologie, un agenda des sessions du comité et les zones ou lieux où doivent être organisés les dialogues intercommunautaires ;
 - Elaborer avec le comité une feuille de route sur les trois mois prochains au cours desquels devront se tenir en moyenne deux dialogues intercommunautaires.
- (vi) **Faire un rapport** sur le fonctionnement et les résultats des comités et des plateformes de dialogue (produire les rapports d'activités périodiques).

4. RÉSULTATS ATTENDUS:

Les résultats attendus de la mission des OSC sélectionnées sont notamment les suivants :

- (i) Une large adhésion de toutes les Parties prenantes à la dynamique des comités et des plateformes de dialogue promue par le projet PBF est obtenue ;
- (ii) Les conditions d'un déroulement en toute sérénité des dialogues sur le Pool et dans le Pool à travers les comités et les plateformes de dialogue, aux fins de la réconciliation, de la consolidation de la paix durable et du rétablissement de la cohésion sociale dans le département du Pool sont créées ;
- (iii) Le soutien nécessaire au suivi par les comités et les plateformes de dialogue, de l'application des résolutions prises à différents niveaux est apporté.

5. Lieu et durée de la mission :

6.1. Lieu d'exécution de la mission :

Le Département du Pool est la zone d'intervention concernée dans le cadre du présent appel d'offre. Il s'agit de :

- Zone 1 : 08 districts ayant vécu le conflit : Kimba, kindamba, Goma-Tsé-tsé, Mindouli, Mayama, Kinkala district, Vindza et Mbanza-Ndouna.
- Zone 2 : 05 districts et 02 communes ayant subi le conflit : Boko, Louingui, Loumo, , Kintélé, Igné, kinkala commune et Ngabé.

6.2. Durée et calendrier de la mission :

D'une manière générale, la mission d'opérationnalisation des plateformes est prévue pour une durée maximum de 6 mois et ne devra pas s'étendre au-delà de Juin 2019.

Un premier chronogramme pour une durée de 3 mois devra être proposé sur la base duquel le premier contrat sera signé. La reconduction du contrat dépendra des résultats de l'évaluation de chaque contrat.

7- REPARTITION DES CIRCONSCRIPTIONS, LOTISSEMENT :

Le Département du Pool compte 13 districts et 2 communautés urbaines, soit au total 15 circonscriptions concernées pour la mise en place des comités et des plateformes de dialogue. Chaque OSC sélectionnée appuiera les comités et les plateformes dans 3 circonscriptions plus ou moins proches les unes des autres. Au total, il sera sélectionné cinq (5) OSC pour couvrir les 15 circonscriptions en même temps et de façon efficace.

En conséquence, l'appel d'offres est structuré en cinq lots comme suit :

- ⇒ Lot 1 : Kimba, Vindza, Mayama ;
- ⇒ Lot 2 : Kindamba, Mindouli, Kinkala-district;
- ⇒ Lot 3: Loumo, Louingui, Boko;
- ⇒ Lot 4: Kinkala-Commune, Mbanza Ndounga, Goma-Tsé-Tsé
- ⇒ Lot 5: Kintélé, Ngabé, Igné.

8 – REMUNERATION DE L'OSC – MODALITES DE PAIEMENT :

En contrepartie des prestations de services jugées satisfaisantes, chaque organisation de la société civile percevra une rémunération forfaitaire incluant les honoraires et les coûts d'intervention fixés d'accord parties.

Le paiement de fera suivant un calendrier arrêté comme suit :

- 20% à la signature du contrat au titre d'avance de démarrage ;
- 50% après soumission d'un premier rapport de démarrage validé par le PNUD au début du second mois de l'intervention, au vu des résultats sur le terrain du premier mois d'activités, sur vérification des équipes du PNUD, en référence au planning de la mission préalablement accepté ;
- 30% à la fin de la mission, après le dépôt et l'approbation par le PNUD du rapport final de la mission au vu des résultats finaux sur le terrain.

Si les objectifs assignés dans le cadre de la sélection ne sont pas atteints, le PNUD se réserve le droit de retenir ce montant jusqu'à la réalisation effective des résultats.

9 - CRITERES DE SELECTION DES OSC – EVALUATION :

Les OSC retenues seront sélectionnées sur la base des critères appréciés à l'issue de l'évaluation conformément à ce qui suit :

9.1. Profil des OSC : Les OSC soumissionnaires du présent appel à manifestation d'intérêt devront :

- Être officiellement reconnues ;
- Avoir des responsables et des équipes jouissant d'une bonne moralité ;
- Disposer d'une représentation dans le département de mise en œuvre des activités et/ou y avoir déjà travaillé sera un important atout ;
- Justifier d'expériences réussies en matière d'appuis techniques et organisationnels aux communautés de base, (notamment celles des zones cibles des projets) ;
- Justifier d'expériences réussies dans les domaines de la réconciliation nationale, de la cohésion sociale, de l'approche participative/inclusive, ainsi que du relèvement communautaire ;
- Préciser les références de ces différentes expériences et les acteurs clés ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels dans le domaine ciblé ;
- Avoir et justifier d'une grande capacité opérationnelle sur le terrain ;
- Être disponible immédiatement.

9-2- Evaluation: la sélection des OSC à retenir se fera sur la base de l'évaluation des candidatures conformément aux grilles suivantes :

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Structure					
			A	B	C	D	E	F
Expertise de la Structure								
1.1	Expertise de la Structure dans la conduite des activités des projets communautaires dans les domaines de la Cohésion Sociale, de la coopération et de la sécurité transfrontaliers	20						
1.2	Expertise spécifique dans l'organisation des activités socioculturelles transfrontalières							
	- Expérience avec des institutions internationales	10						
	- Autres partenaires	10						
		40						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 2		Nbre de points maximum	Structure					
			A	B	C	D	E	F
Méthodologie et plan de travail								
2.1	La note technique est-t-elle une compréhension des différentes tâches à accomplir ?	5						
2.2	Les aspects importants la prestation ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10						
2.3	L'équipe de travail du prestataire est-elle suffisante et organisée pour les tâches à accomplir ?	5						
2.4	Le chronogramme de travail est-il bien défini et conforme aux TDR ?	5						
2.5	La présentation du plan de travail est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	5						
		30						

Evaluation de la proposition technique -- Formulaire 3		Nbre de points maximum	Structure					
			A	B	C	D	E	F
Qualification et expérience de la Structure								
3.1	Qualifications du Chef de mission (Sociologue, Economiste, discipline apparentée, etc.)	5						
3.2	Qualifications des autres membres de l'équipe	5						
3.3	Expérience dans les domaines requis (3 ans pour le chef de mission et 2 ans pour les autres staffs)	10						
3.4	Expérience de terrain dans le Pool	10						
		30						

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Structure					
			A	B	C	D	E	F
1.	Expertise de la Structure dans la conduite des activités communautaires dans les domaines de la Cohésion Sociale, de la coopération et de la sécurité transfrontaliers	40						
2.	Méthodologie, planning d'intervention	30						
3.	Qualifications de la Structure	30						
	Total	100						

10 - MODALITÉS DE SOUMISSION:

Une OSC peut soumission pour plusieurs lots mais chaque lot devra faire d'une proposition distincte. Chaque OSC présélectionnée soumettra un dossier de soumission contenant une proposition technique d'une part et une proposition financière d'autre, part dans 02 enveloppes séparées faisant ressortir :

10.1. Proposition technique :

L'OSC candidate devra présenter une note technique succincte qui décrit les différentes tâches et la méthodologie utilisée pour atteindre les résultats escomptés dans le cadre de cette intervention. Un accent devra être mis sur les capacités techniques et opérationnelles dont dispose le prestataire.

- Une présentation de la structure, de ses ressources (humaines et matériels), et de ses expériences vérifiables dans les domaines (i) de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale (Appuis aux

infrastructures locales de paix, prévention des conflits locaux, etc.), (ii) du Relèvement Communautaire (Appuis aux opportunités économiques des jeunes et des femmes, à la réintégration, à la réhabilitation d'infrastructures sociales, à l'accès aux services sociaux de base, etc.), (iii) de l'identification et la formulation de projets de cohésion sociale et de relèvement communautaires et (iv) de la mise en œuvre et le suivi des projets de cohésion sociale et de relèvement communautaires ;

▪ Un descriptif de la méthodologie prévue pour la conduite des activités d'identification des populations et communautés cibles, d'organisation des plateformes d'échanges/dialogues, de mise en place et du renforcement des capacités des Comités, de définition et de formulation de requêtes de projets viables dans les domaines de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale ainsi que du relèvement communautaire ;

- Un descriptif des supports pédagogiques ;
- Un chronogramme de mise en œuvre des activités liées aux résultats attendus ci-dessus ;
- Un plan de suivi-évaluation des comités et des plateformes ;
- Les CV du personnel disponible pour la mission (domaines de compétence, formation, expérience professionnelle dans les domaines concernés).

Les offres devront être soumises dans des plis scellés au bureau PNUD/ Brazzaville.

**« SELECTION DE PARTENAIRES EN VUE DE L'ORGANISATION DES PLATEFORMES DE DIALOGUE
POUR LA MISE EN PLACE DES COMITES DE RECONCILIATION AU NIVEAU DE CHAQUE DISTRICT
DU POOL POUR UNE PAIX DURABLE »**

10.2. Proposition financière :

Une proposition faisant ressortir de façon détaillée les services et leurs coûts tels que spécifiés dans les présents TDR devra également être présentée.

Le dossier de candidature dûment constitué est à déposer au PNUD Congo, au plus tard à la date et à l'heure indiquée dans la Procurement Notice, à l'adresse suivante :

Bureau du PNUD,
Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch) / Rue Behagle
B.P. 465 Brazzaville (Congo)
Tél : (242) 02 282 81 57 63 / (242) 02 282 81 50 38 /
(242) 06 660 85 76 / (242) 06 667 75 99
E-mail : registry.cg@undp.org

DEMANDE D'INFORMATION (RFI) AUX OSC / ONG

1. OBJECTIF

Il s'agit d'une demande d'informations émanant d'OSC / ONG nationales et / ou internationales en vue d'un partenariat potentiel avec le PNUD afin d'obtenir des résultats pour des projets de développement nécessitant une expertise et une expérience dans le domaine de **Consolidation de la paix et de la stabilité**

2. INFORMATION DEMANDEE

Les OSC / ONG intéressées sont invitées à remplir le questionnaire ci-dessous, en joignant tous les documents justificatifs qui leur ont été demandés. Si vous êtes une ONG internationale, veuillez fournir des informations et de la documentation sur vos permis et licences pour votre présence locale dans ce pays.

Veuillez noter que des pièces jointes doivent être fournies pour chaque réponse aux questions. Toutes les questions doivent recevoir une réponse directe et claire. Des informations inutiles qui ne répondent pas directement aux questions ne feront que limiter la capacité du PNUD d'évaluer de manière positive l'alignement de l'OSC / ONG sur les exigences du PNUD.

Un questionnaire ultérieur sera envoyé à toutes les OSC / ONG dont les informations sont jugées conformes aux besoins du programme du PNUD afin de permettre au PNUD de procéder à une évaluation des capacités. Sur la base des résultats de cette liste d'évaluation des capacités ci-dessous, le PNUD déterminera si l'OSC / ONG peut être inscrite ou non sur une liste, pour un engagement.

Une copie du formulaire d'évaluation est jointe pour information uniquement. Veuillez ne pas soumettre le formulaire à ce stade.

Thème	Domaines d'enquête / documentation d'appui	Réponse
1. Organisations proscrites	<p>1. L'OSC / ONG est-elle inscrite sur la liste des organisations proscrites de l'ONU, sur la liste des sanctions des fournisseurs du PNUD, ou mise en accusation par la Cour pénale internationale ou nationale ?</p> <p>2. L'OSC / ONG est-elle interdite par une autre institution / un gouvernement ? Si oui, veuillez fournir des informations sur l'institution / le gouvernement et les raisons.</p>	
1. Status legal et compte bancaire	<p>1. L'OSC / ONG a-t-elle la capacité juridique d'opérer dans le pays du programme du PNUD et respecte-t-elle les obligations légales du pays en matière d'enregistrement et de gestion d'une ONG / OSC ? Veuillez fournir des copies de tous les documents pertinents attestant la légalité des opérations.</p> <p>2. L'OSC / ONG a-t-elle un compte bancaire ? (Veuillez soumettre une preuve indiquant la date la plus</p>	

	<i>récente)</i>	
2. <i>Certification/ Accréditation</i>	<p><i>L'OSC / ONG est-elle certifiée conforme à toutes les normes internationales ou locales (par exemple, ISO), telles que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Compétences en leadership et en gestion</i> • <i>Gestion de projet</i> • <i>Gestion financière</i> • <i>Normes et procédures organisationnelles</i> • <i>Autres</i> 	
3. <i>Date de création et contexte organisationnel</i>	<p>1. <i>Quand l'OSC / ONG a-t-elle été créée ?</i></p> <p>2. <i>Comment l'OSC / ONG a-t-elle évolué depuis sa création ? (Pas plus de 2 paragraphes)</i></p> <p>3. <i>Qui sont vos principaux donateurs / partenaires ?</i></p> <p>4. <i>Veillez fournir une liste de toutes les entités auxquelles l'OSC / ONG peut avoir une affiliation.</i></p> <p>6. <i>Dans combien de villes / provinces / régions / pays avez-vous la capacité d'opérer ? Veillez fournir une liste complète et indiquer la taille des bureaux dans chaque lieu.</i></p>	
3. <i>3. Mandat et mission</i>	<p>1. <i>Quel est le principal objectif de la défense des droits des OSC / ONG ?</i></p> <p>2. <i>Quels sont le mandat, la vision et le but de l'OSC / ONG ? (Pas plus de 2 paragraphes)</i></p> <p>3. <i>L'OSC / ONG est-elle officiellement désignée pour représenter un groupe spécifique ?</i></p>	
4. <i>Domaines d'Expertise</i>	<p>1. <i>L'OSC / ONG possède-t-elle une expertise dans l'un des domaines clés identifiés ci-dessus dans la présente demande de renseignements ?</i></p> <p>2. <i>Quels autres domaines d'expertise l'OSC / ONG possède-t-elle ?</i></p>	
5. <i>5. Situation financière et stabilité</i>	<p>1. <i>1. Quelle a été la disponibilité financière totale de l'OSC / ONG au cours des deux années précédentes ? Veillez fournir des états financiers vérifiés pour les 2 dernières années. Si les états financiers vérifiés ne sont pas disponibles, veuillez expliquer pourquoi il est impossible de les obtenir.</i></p> <p>2. <i>Quel est l'afflux réel et prévu de ressources financières des OSC / ONG pour l'année en cours et l'année suivante ?</i></p>	

	<p>3. Veuillez fournir une liste des projets avec leur description, leur durée, leur emplacement et leur budget au cours des 2 dernières années (organisez du budget le plus élevé au plus bas).</p>	
6. <i>Transparence publique</i>	<p>1. Quels documents sont disponibles au public?</p> <p>2. Comment accéder à ces documents? (fournir des liens sur le web)</p>	
7. <i>Consortium</i>	<p>1. Avez-vous la capacité de gérer un consortium?</p> <p>2. Etes-vous actuellement, ou avez-vous dans le passé, géré ou été impliqué dans un consortium ? Si oui, fournissez une liste de tous les consortiums, la liste des partenaires des consortiums, leur rôle dans le consortium et les budgets financiers totaux impliqués.</p> <p>3. Avez-vous une alliance formelle avec d'autres OSC / ONG ? Si oui, identifier et fournir des détails.</p>	

3. DATE DE CLOTURE

Une demande de renseignements dûment remplie avec les pièces jointes demandées doit être envoyée à:

Monsieur le Représentant du PNUD
 Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch) / Rue Behagle
 B.P. 465 Brazzaville (Congo)
 Tél : (242) 02 282 81 57 63 / (242) 02 282 81 50 38 /
 (242) 06 660 85 76 / (242) 06 667 75 99
 E-mail : registry.cg@undp.org

Ils doivent être reçus au plus tard le 31/10/2018.